

Études

Créoles

Les grammaires des noms de pays en martiniquais et en haïtien et la question du "prototype créole"

Anne Zribi-Hertz et Loïc Jean-Louis

Université Paris 8/Paris-Lumières - UMR SFL, CNRS-UP8
azhertz@orange.fr

Résumé

Cet article présente deux grammaires des noms de pays respectivement étiquetées haïtienne (CH) et martiniquaise (MQ) en vertu des deux groupes de locuteurs avec lesquels elles ont été explicitées. Dans la grammaire MQ que nous décrivons, beaucoup de noms propres de pays portent une particule initiale en position argumentale (ex. *l-Espàn* 'L'Espagne') et/ou en position locative (ex. *ann-Espàn* 'en Espagne'). Nos consultants CH valident, voire préfèrent en revanche une grammaire non particulée où les noms de pays ont une forme constante dans tous les contextes. Cherchant à comprendre la logique interne des deux grammaires distinguées, nous montrons que les particules associées aux noms de pays n'ont pas la même distribution dans l'ensemble des deux créoles examinés : chez les consultants MQ, elles ont une productivité large, non limitée aux noms de pays, alors qu'en CH, les mêmes éléments sont absents ou non productifs. Nous faisons l'hypothèse que cette différence de productivité éclaire les jugements des locuteurs consultés sur les deux grammaires : le paradigme particulé est perçu par les Haïtiens comme un calque du français (recourant à des particules figées étrangères à la grammaire créole), alors que les mêmes particules sont perçues comme naturelles par les Martiniquais parce qu'elles sont proprement intégrées à leur grammaire créole indépendamment du lexique particulier des noms de pays. Selon notre analyse, ni le paradigme non particulé préféré en CH, ni le paradigme particulé validé en MQ, ne peut être qualifié de "plus créole" que l'autre : chaque créole a mis en place un système optimalement cohérent, l'un (CH) en éliminant des particules participant d'une morphologie étrangère (celle du français), l'autre (MQ) en les intégrant à une nouvelle grammaire créole indépendante de celle du français.

Mots-clés : Cohérence grammaticale, créoles à base française, haïtien, martiniquais, morphologie créole

Abstract

This article presents a comparative description of the morphosyntax of country names in two Creole grammars respectively labelled Haitian (HC) and Martinican (MQ) with respect to the two groups of speakers consulted for the research. In the MQ variety under scrutiny, many country names support an initial particle in argument (e.g. subject, object, PP, e.g. *l-Espàn* 'Spain') and/or locative (*ann-Espàn* 'in Spain') positions. Our CH consultants contrastively prefer a grammar where country names have the same bare form in all contexts. In search of an explanation for this contrast, we show that the particles which attach to country names otherwise have different distributions in the two Creole grammars under discussion: in MQ they are productive beyond country names, whereas in CH three out of four are either absent or unproductive. We argue that this contrast accounts for the different paradigms elicited for country names: the particles which attach to MQ country names are perceived by our Haitian consultants as lexical idiosyncrasies imported from French (highly acrolectal, hence dispreferred), while our MQ consultants identify them as functional markers properly integrated into

their Creole grammar independently of country names. Under our proposed analysis, neither of the two Creole grammars elicited for country names—the one without particles preferred in CH, the one with particles activated in MQ—qualifies as 'more prototypically Creole' than the other: each of the two Creoles has developed its own coherent grammar seeking for optimal economy, one (CH) by eliminating particles strictly pertaining to French morphology (therefore foreign to Creole), the other (MQ) by reanalysing the French-inherited particles into specifically creole functional markers.

Key words: Creole morphology, French-Based Creoles, Grammatical consistency, Haitian, Martinican

1. Introduction

Pourquoi la grammaire des noms de pays dans les créoles à base lexicale française mérite-t-elle a priori qu'on s'y intéresse ?

Il se trouve qu'en français, contrairement à ce qu'on a par exemple en anglais — où les noms de pays, comme les autres noms propres, sont généralement nus, sauf s'ils sont pluriels, cf. (1) — la grammaire des noms de pays met en jeu beaucoup de morphologie fusionnelle impliquant à la fois de l'allomorphie phonologique et de la supplétion : la plupart (comparer 2a/b) des noms de pays français sont précédés d'un article défini proclitique quand ils occupent une position argumentale non locative (2a, c, d), et d'un morphème portemanteau allomorphique en fonction locative, c'est-à-dire quand ils dénotent un lieu statif (ex. *habiter en Sicile/au Maroc*), le But Anticipé d'un déplacement (*aller en Sicile/au Maroc*) ou la Source (le lieu d'origine) d'un déplacement (*venir de Sicile/du Maroc*), (cf. Miller & al. 1997) :

ANGLAIS

- (1) a. **Sicily/Italy/Morocco/Haiti/Israel** is a beautiful country.
b. **The Bahamas/the United States** is a beautiful country.
c. Max lives in/went to/is back from **Sicily/Italy/Morocco/Haiti/Israel**.
d. Max lives in/went to/is back from **the Bahamas/the United States**.

FRANÇAIS

- (2) a. **La Sicile/ L'Italie/Le Maroc** est un beau pays.
b. Haïti/Israël est un beau pays.
c. Les [**le**] Bahamas sont un beau pays.
d. Les [**lez**] Etats Unis sont un beau pays.
e. Max habite/va en [**â**] Sicile.
f. Max habite/va en [**ân**] Irlande/Haïti/Israël.
g. Max habite/va au(x) [**o**] Maroc/Bahamas.
h. Max habite/va aux [**oz**] Etats-Unis.
i. Max revient **de** Sicile/**d'**Italie/**d'**Israël.
j. Max revient **du** Maroc/des [**de**] Bahamas/des [**dez**] Antilles.

Le Tableau I récapitule les régularités morphophonologiques pertinentes en (2) :

Genre- Nombre/segment initial	argument non locatif : [] <i>est un beau pays.</i>	Lieu ou But : <i>Il habite [] Il va []</i>	Source : <i>Il revient []</i>
fsg/C	<i>la Sicile</i>	<i>en [ã] Sicile</i>	<i>de Sicile</i>
sg/V	<i>l'Irlande, l'Iran ø Haïti, ø Israël</i>	<i>en [ãn] en Irlande/en Iran/ en Haïti/en Israël</i>	<i>d'Irlande/d'Iran/ d'Haïti/d'Israël</i>
msg/C	<i>le Maroc/le Panama</i>	<i>au [o] Maroc/au Panama</i>	<i>du Maroc/du Panama</i>
pl/C	<i>les [le] Bahamas</i>	<i>aux [o] Bahamas</i>	<i>des [de] Bahamas</i>
pl/V	<i>les [lez] Etats-Unis</i>	<i>aux [oz] Etats-Unis</i>	<i>des [dez] Etats-Unis</i>

Tableau I : L'allomorphie fusionnelle et supplétive des noms de pays, en français

Etant donné que (i) la forme de l'article ou du marqueur locatif portemanteau des noms de pays est crucialement sensible au genre morphologique en français, (ii) que le genre morphologique est absent dans les créoles à base française, et (iii) que selon un certain point de vue incarné notamment par McWhorter (1998, 2001) et Bakker (2014) mais contesté par d'autres, par exemple DeGraff (2001, 2003), Aboh & Smith (2009) et Aboh (2015, 2016), la morphologie des langues créoles est "plus pauvre" ou "plus simple" que celle de leurs langues-sources européennes, la grammaire des noms de pays dans des créoles à base française nous a semblé mériter un examen attentif.

Une étude conduite avec deux groupes de locuteurs-consultants, les uns haïtiens, les autres martiniquais¹, suggère que plusieurs grammaires des noms de pays sont sans doute en concurrence dans ces deux créoles. Deux de ces grammaires se dégagent plus précisément des données recueillies auprès de notre échantillon de locuteurs : la première, qui recourt systématiquement à des morphèmes liés — des "particules" (non locatives et locatives, ex. *L-Espàn* 'l'Espagne vs. *ann-Espàn* 'en Espagne'), est partagée par nos consultants martiniquais ; la deuxième, "non particulée" (noms de pays généralement nus, ex. *Espay* en toutes positions), n'est pas validée par nos consultants martiniquais, mais a la préférence de nos consultants haïtiens qui enseignent le créole. Nous présentons plus loin nos résultats empiriques détaillés et tentons de démontrer que chacune des deux grammaires dégagées a sa propre cohérence et sa propre justification en tant que grammaire créole, autonome vis-à-vis de la grammaire du français.

Après quelques préalables théoriques et méthodologiques (section 2), nous présentons (section 3) les deux grammaires des noms de pays mises en regard dans cette étude — l'une "particulée" et martiniquaise, l'autre, "non particulée" et haïtienne. En examinant ensuite

¹ Merci à tous ceux qui nous ont aidés à collationner les données créoles, notamment : (pour l'haïtien) Joseph Marcel Georges, Herby Glaude, Renauld Govain, Sindy Jean Baptiste, Moles Paul, Jenny Avril, Dieudonné Jean, Louivaël Valaubrun, Judith Africot ; (pour le martiniquais) Loïsa Paulin, Eugène, Albert, Luc et Fred Jean-Louis, Thierry Fibleuil, Cristelle Rémy, Anthony Barclais, Luc et Thérèse Milsant, Gaëlle Birba. Merci aussi aux deux relecteurs anonymes de la revue *Etudes Créoles*, dont les remarques et suggestions nous ont beaucoup inspirés pour améliorer notre texte.

(section 4) la distribution des particules des noms de pays dans l'ensemble de la grammaire de nos deux groupes de consultants, nous observons notamment que trois sur quatre de ces éléments fonctionnels sont productifs en MQ (au-delà des noms de pays), mais inattestés ou lexicalisés (figés, improductifs) dans la grammaire de nos consultants haïtiens. Ces constats nous conduisent à conclure (section 5) que les deux paradigmes — particulé et non particulé — distingués pour les noms de pays s'inscrivent dans deux grammaires créoles également cohérentes, dont l'une (l'haïtienne) a *éliminé* des éléments fonctionnels d'origine française solidaires d'une morphologie devenue étrangère au créole, et dont l'autre (la martiniquaise) a *intégré* ces mêmes éléments à une nouvelle grammaire créole indépendante de celle du français.

2. Quelques préalables théoriques et méthodologiques

Nous adoptons la conception dite "généraliste" initialement impulsée par Noam Chomsky — (cf. Chomsky 2002/2011), en vertu de laquelle la *grammaire* d'une langue est le système fini de règles combinatoires que tout locuteur (humain ou robot) doit avoir intériorisé pour produire "de la langue", en quantité non limitée. En tant qu'algorithme, une grammaire est donc essentiellement *cohérente*, elle forme un système dont les différentes composantes (règles) sont solidaires les unes des autres, ne se contredisent pas, et tendent vers une économie maximale : une grammaire a une logique interne, que le grammairien s'efforce d'explicitier. En tant qu'algorithme intériorisé par un cerveau humain, une grammaire de langue naturelle est par nature "idiolectale", et on s'attend donc à trouver une variation, plus ou moins importante, entre les grammaires d'individus humains différents : s'ils sont locuteurs de langues différentes, leurs grammaires internes sont complètement disjointes ; s'ils sont locuteurs de "la même langue", la variation inter-individuelle va de pair avec un noyau partagé de règles combinatoires qui leur permet de communiquer entre eux.

Cette conception générale de la grammaire et du travail du grammairien conduit à faire appel aux intuitions des locuteurs — aux jugements d'acceptabilité. Le recours à l'intuition permet, crucialement, d'obtenir des jugements *négatifs* — de séparer les formes ou interprétations *licites* des formes ou interprétations *illicites*, afin d'explicitier les *contraintes* combinatoires constituant le noyau d'une grammaire. Si la langue décrite n'a pas (encore) de grammaire normée ("standard", "officielle"), recourir aux jugements des locuteurs est le seul moyen d'obtenir des données négatives, nécessairement *forgées* pour les besoins de l'enquête et non livrées par des corpus de données attestées, et sans lesquelles aucune grammaire ne pourra être fermement dégagée. En tant que mode d'accès aux données linguistiques — complémentaire du travail sur corpus — les jugements d'acceptabilité ne pêchent pas tant par leur "subjectivité" (solidaire du caractère idiolectal de la grammaire interne) que par leur possible instabilité : une forme jugée acceptable le lundi peut être jugée inacceptable le mardi par le même locuteur-consultant. Un jugement stable finit toutefois souvent par se dégager si l'on poursuit l'enquête avec ce même locuteur et quelques autres, bien qu'il arrive qu'on soit conduit à conclure que telle partie de la grammaire étudiée est encore instable — en recherche de stabilité (on tâche alors de comprendre pourquoi).

Pour cette étude, nous avons consulté deux groupes de créolophones : un groupe d'Haïtiens (étudiants ou enseignants à la Faculté de Linguistique Appliquée de Port-au-Prince — ils

maîtrisent donc tous le français), et un groupe de Martiniquais (la plupart originaires du centre de la côte atlantique de l'île, notamment de la ville du Robert). La liste complète des noms de pays de notre monde actuel est facilement accessible (Wikipédia, noms de pays). Notre enquête porte sur la forme à sélectionner pour chaque nom de pays dans chacun des contextes distingués dans le Tableau (II). Certains des termes métalinguistiques figurant dans la colonne centrale sont expliqués plus bas :

Contexte d'insertion (illustration en français)	Emploi appelé	Forme sélectionnée en français (nom de pays illustratif : <i>Sicile</i>)
Oh ! [], terre d'exil !	Vocatif	Oh ! Sicile ...
Il y a deux [] (celle des riches et celle des pauvres)	Sortal	Il y a deux Sicules ...
[] est un beau pays.	Sujet	La Sicile est...
J'aime [].	COD	J'aime la Sicile .
Cet espion travaille pour [].	régime prépositionnel	...pour la Sicile .
Paul est [].	Lieu non configurationnel	Paul est en Sicile .
Paul va [].	But anticipé	Paul va en Sicile .
Paul (re)vient [].	Source	Paul revient de Sicile .

Tableau II : Contextes sélectionnés pour les noms de pays (dans une langue quelconque)

Le terme *sortal* est emprunté à Loebner (1985), qui propose une théorie de la Définitude fondée sur une classification sémantique des concepts véhiculés par les noms lexicaux. Un nom *sortal* (anglais : *sortal term*) dénote une "espèce" d'entité ou de substance pouvant se manifester par un ensemble ouvert d'occurrences particulières : il se prête corrélativement aussi bien à une lecture définie qu'à une lecture indéfinie (ex. 'un/le chien' ou 'du/le sucre'). Contrastivement, un nom *d'individu* (*individual term*) est associé dans le Fonds Commun (*Common Ground*) à une présupposition d'unicité et a corrélativement une affinité particulière avec la sémantique définie, ex. : '(le) soleil', '(la) vérité', '(l')enfer'. Les noms propres, comme *Aimé Césaire* ou *(la) Sicile*, dénotent typiquement des concepts individuels et appellent donc naturellement une sémantique définie, mais ils peuvent aussi être détournés dans un emploi *sortal* (*Il y a deux {Sicules/Aimés Césaires}...*).

Le terme *configurationnel*, emprunté à Vandeloise (1986), permet par exemple de distinguer les expressions locatives de (3a) et (3b) :

- (3) a. Je suis **à** la fac. [locatif non configurationnel]
 b. Je suis **devant** la fac. [locatif configurationnel]

Dans (3a), la préposition *à* ne spécifie pas la configuration spatiale reliant la "cible" (le locuteur : *je*) au "site" (*la fac*)² : la phrase (3a) est vraie pourvu que le locuteur se situe en un point quelconque de l'espace général de l'université, qu'il soit (i) à l'intérieur d'un bâtiment, (ii) dans une zone à ciel ouvert du campus, ou (iii) devant l'entrée principale. Dans (3b), en

² Les termes *cible* et *site*, employés par Vandeloise, correspondent à ce que d'autres théories nomment *Figure* et *Fond* (anglais : *Figure*, *Ground*).

revanche, la préposition *devant* précise une configuration cible/site particulière, et la phrase n'est donc pas vraie dans les conditions (i) et (ii). Comme tout autre nom de lieu, un nom de pays peut être associé à une sémantique locative configurationnelle (4b) ou non configurationnelle (4a). Dans les exemples français (4), la morphologie locative est différente dans les deux cas : le locatif non configurationnel (4a) a une morphologie portemanteau (*en*+nom nu), mais le locatif configurationnel (4b) a la même morphologie qu'un régime prépositionnel défini non locatif (4c) : Préposition + article + N :

- (4) a. Le virus est en Sicile.
 b. Le virus est à l'intérieur de la Sicile.
 c. Cet espion travaille pour/avec la Sicile.

Dans les contextes du Tableau II, le locatif non configurationnel est donc distingué *a priori* de tout autre "régime prépositionnel" (qu'il soit locatif, cf. (4b), ou non, cf. (4c)).

Le terme *But Anticipé* est emprunté à Vandeloise (1986) et dénote le rôle sémantique associé aux syntagmes locatifs des exemples français (5a) et anglais (5b) :

- (5) a. Paul est {allé/en train d'aller} {à l'université/en Sicile}.
 b. Paul {went /is going} {to the university/to Sicily}.

Le terme *But Anticipé* est justifié par sa compatibilité avec l'aspect imperfectif, qui montre que l'*atteinte* du but n'est pas spécifiée par l'expression locative elle-même : les syntagmes locatifs de (5), dénotant le But Anticipé, sont donc à distinguer d'un syntagme locatif comme *jusqu'à*+SN en français, crucialement télique puisqu'il force à comprendre que le but est atteint, comme l'atteste l'inacceptabilité de (6b) — (cf. Fábregas 2007) sur l'espagnol *hasta* :

- (6) a. Paul est allé jusqu'à l'université.
 b. *Paul est en train d'aller jusqu'à l'université.

En anglais, le But Anticipé est typiquement exprimé par la préposition *to*. En français (7), mais non en anglais (7'), le But Anticipé a généralement la même morphologie que le Lieu statif :

- | | |
|--|---|
| FRANÇAIS | ANGLAIS |
| (7) a. Paul est à l'université. | (7') a. Paul is at the university. |
| b. Paul va à l'université. | b. Paul goes to the university. |

L'homonymie du But Anticipé et du Lieu statif s'observe aussi en créole — tant en haïtien qu'en martiniquais, quel que soit le type de locatif, cf. Michaelis & al. (2013), Bardury (2014), Zribi-Hertz & Jean-Louis (2018).

MQ

- (8) a. Pòl ø {ø³ lékòl /o- biro /an grénié -a}.⁴
 Paul COP LOC école /LOC bureau /dans grenier -DET
 'Paul est {à l'école/au bureau/dans le grenier}.'
- b. Pòl ay {ø lékòl /o- biro /an grénié -a}.
 Paul aller LOC école /LOC bureau /dans grenier -DET
 'Paul est allé {à l'école/au bureau/dans le grenier}.'

La préposition *de*, qui signale en français la Source d'un déplacement (*revenir de Sicile*), n'a pas de contrepartie explicite dans les lexiques créoles de nos consultants (tant martiniquais qu'haïtiens). Il s'ensuit une triple homonymie générale entre le Lieu statif (9a), le But Anticipé (9b) et la Source (9c) :⁵

MQ

- (9) a. Pòl ø an kav -la.
 Paul COP LOC/dans cave -DET
 'Paul est à/dans la cave.'
- b. Pòl ay an kav -la.
 Paul aller LOC/dans cave -DET
 'Paul est allé à/dans la cave.'
- c. Pòl sòti an kav -la.
 Paul sortir LOC/dans cave -DET
 'Paul revient de la cave.'

3. Les données recueillies : deux grammaires des noms de pays

L'enquête menée de la même manière avec nos deux groupes de consultants (les uns haïtiens, les autres martiniquais) a permis de faire émerger deux grammaires différentes des noms de pays que nous présentons plus bas. Soulignons que nos deux grammaires ne prétendent pas représenter LA grammaire de l'haïtien et LA grammaire du martiniquais, mais UNE

³ A des fins d'exposition, nous transcrivons par l'ensemble vide (ø) la tête prédicative implicite (glosée "Copule") des prédications locatives statives et le marqueur locatif implicite (glosé LOC) de certaines expressions locatives. L'hypothèse d'un marqueur locatif zéro permet notamment de distinguer formellement les deux interprétations de *Sisil* ou *lekòl* dans un contexte comme (i) :

CH a. Li pentire lekòl.
 (i) Li pentire lekòl. = 3SG peindre école 'Il/elle (a) peint des écoles.'
 b. Li pentire ø lekòl.
 3SG peindre LOC école 'Il a peint à l'école.'

⁴ Le martiniquais n'ayant pas d'orthographe officielle, notre graphie MQ est une adaptation du standard "GEREC 1" (Bernabé 1977), justifiée dans Zribi-Hertz & Jean-Louis (sous presse). Pour l'haïtien nous suivons les conventions générales en Haïti.

Abréviations utilisées dans les gloses : ANT = antérieur ; COP = copule (nulle dans certains contextes) ; DEM = démonstratif ; DET = déterminant (défini-spécifique) ; IPF = imperfectif ; LOC = locatif non configurationnel (peut être nul) ; MOD = modal ; NEG = négation ; PL = pluriel ; SG = singulier ; 1, 2, 3 = première, deuxième, troisième personne.

⁵ Cette triple homonymie est signalée dans la littérature créolistique, cf. DeGraff (2007), Michaelis & al. (2013), Bardury (2014), et analysée en martiniquais dans Zribi-Hertz & Jean-Louis (2018).

grammaire de l'haïtien et UNE grammaire du martiniquais. Il existe en effet une variation individuelle et diatopique importante, que nous ne cherchons pas à nier, et qui fait l'objet d'autres types de recherches — cf. Fattier (1998) pour Haïti, Le Dû & Brun-Trigaud (2011-2013) pour les Antilles françaises. Ainsi, nos consultants martiniquais produisent toujours le nom signifiant 'rivière' sous la forme *lariviè* et le démonstratif sous la forme *ta-a*, jamais respectivement sous les formes *riviè* et *ta-la*, pourtant attestées par ailleurs en Martinique selon Le Dû & Brun-Trigaud (2011, cartes 221 et 302)⁶ : seules les formes *lariviè* et *ta-a* apparaissent donc dans nos propres exemples martiniquais. Pour l'haïtien, nous avons pu noter une instabilité plus importante qu'en martiniquais dans les formes des noms de pays : par exemple, nos consultants haïtiens traduisent 'Paul est en France' par *Pòl Lafrans*, ajoutent qu'ils acceptent aussi *Pòl an Frans*, puis précisent qu'ils préfèrent *Pòl Lafrans*. En ne retenant qu'une seule option pour cette étude (*Pòl Lafrans*) nous ne cherchons pas à nier l'existence d'autres variantes attestées : notre choix est motivé par notre objectif — dégager *une grammaire* (à la fois attestée et cohérente) des noms de pays — et il est conforté par le fait que la grammaire que nous retenons pour CH est validée par *tous* nos consultants haïtiens (parfois en regard d'autres variantes, mais tendanciellement préférée à ces dernières) et n'est en revanche validée par *aucun* de nos consultants martiniquais. Inversement, la grammaire dégagée avec nos consultants martiniquais, comportant quatre particules allomorphiques obligatoires et distribuées selon des patrons réguliers, n'est celle d'aucun de nos consultants haïtiens. Les deux grammaires que nous présentons sont donc maximale-ment écartées l'une de l'autre, et respectivement étiquetées "haïtienne" (CH) et "martiniquaise" (MQ).

Notre grammaire MQ est caractérisée par le fait qu'un sous-ensemble des racines lexicales dénotant des pays y sont précédées dans certains contextes d'une particule proclitique⁷ héritée du français mais dont nous verrons qu'elle est proprement intégrée à cette grammaire créole. Ces particules ont pour formes *l(a)*, *lé(z)*, *an(n)* et *o(z)*, selon les contextes et selon les choix lexicaux. Pour en décrire la distribution, nous nous fondons sur la liste de contextes du Tableau II. Les résultats obtenus sont illustrés en (10) pour le lexème *Sisil* 'Sicile' :

MQ

- | | | |
|---------|------------------------------------|---------|
| (10) a. | Wo! Sisil ! Tè lègzil! | VOCATIF |
| | oh Sicile terre exil | |
| | 'Oh ! Sicile ! Terre d'exil !' | |
| b. | Ni dé Sisil : | SORTAL |
| | avoir deux Sicile | |
| | 'Il y a deux Siciles....' | |
| c. | La-Sisil sé an bèl péyi. | SUJET |
| | <i>la</i> -Sicile COP un beau pays | |
| | 'La Sicile (c')est un beau pays.' | |

⁶ Selon la carte ALPA 221 de (Le Dû et Brun-Trigaud 2011), la forme *lariviè* est d'ailleurs commune à toute la côte atlantique de la Martinique, dont sont originaires tous nos consultants MQ.

⁷ Ces particules sont mentionnées ici et là dans la littérature sur les grammaires antillaises, par ex. dans Bernabé (2003, 120-121) et Bernabé et Colot (2010), mais aucune description systématique n'en est, à notre connaissance, jusqu'ici proposée.

- d. Man enmen **la-Sisil.** COD
 1SG aimer *la*-Sicile
 'J'aime la Sicile.'
- e. Espion -an ka travay ba **la-Sisil.** PREPOSITIONNEL
 espion -DET IPF travailler pour *la*-Sicile
 'L'espion travaille pour la Sicile.'
- f. I ø **an-Sisil.** LOCATIF (STATIF)
 3SG COP LOC-Sicile
 'Il/elle est en Sicile.'
- g. I alé **an-Sisil.** LOCATIF (BUT)
 3SG aller LOC-Sicile
 'Il/elle est allé(e) en Sicile.'
- h. I sòti **an-Sisil.** LOCATIF (SOURCE)
 3SG sortir LOC-Sicile
 'Il/elle (re)vient de Sicile.'

Pour les noms de pays particulés tels que *Sisil*, l'occurrence des particules est strictement solidaire de l'interprétation définie et n'intervient donc pas en emploi vocatif (10a) ou sortal (10b). Les particules peuvent être subdivisées en deux types : celles qui signalent la définitude et interviennent en position argumentale non locative : sujet (10c), objet direct (10d), régime prépositionnel (10e) ; et celles qui signalent le locatif non configurationnel, contextuellement associé à une lecture stative (10f) ou directionnelle : But (10g) ou Source (10h).

Nos consultants haïtiens valident pour leur part une forme invariante pour les noms de pays, dans toutes les positions distinguées dans le Tableau II, avec marquage zéro pour le locatif non configurationnel.

CH

- (11) a. Wo! **Sisil !** Tè lègzil! VOCATIF
 oh Sicile terre exil
 'Oh ! Sicile ! Terre d'exil !'
- b. Gen de **Sisil** : SORTAL
 avoir deux Sicile
 'Il y a deux Siciles....'
- c. **Sisil** se yon bèl peyi. SUJET
 Sicile COP un beau pays
 'La Sicile (c')est un beau pays.'
- d. Mwen enmen **Sisil.** COD
 1SG aimer Sicile
 'J'aime la Sicile.'
- e. Espion -an travay ba **Sisil.** PREPOSITIONNEL
 espion -DET travailler pour Sicile
 'L'espion travaille pour la Sicile.'
- f. Li ø ø **Sisil.** LOCATIF (STATIF)
 3SG COP LOC Sicile

- 'Il/elle est en Sicile.'
- g. Li alé ø **Sisil.** LOCATIF (BUT)
 3SG aller LOC Sicile
 'Il/elle est allé(e) en Sicile.'
- h. Li sòti ø **Sisil.** LOCATIF (SOURCE)
 3SG sortir LOC Sicile
 'Il/elle (re)vient de Sicile.'

Un petit cas particulier est celui des noms de pays féminins et monosyllabiques en français (*Chine, France, Grèce, Inde, Suède, Suisse*), qui ont incorporé dans leur morphologie créole un élément initial— syllabe *la* ou consonne *l*, selon que l'initiale de la base lexicale française était consonantique ou vocalique : *Lachin, Lafrans, Lagrès, Lasuèd, Lasuis* vs. *Lend*. L'élément *l(a)* initial est étymologiquement issu de l'article défini singulier du français mais n'a pas la même distribution avec les noms de pays dans nos deux grammaires créoles : en CH, il est présent dans tous les contextes du Tableau II, y compris au locatif (cf. (12)), et n'a donc aucun statut morphémique ; mais en MQ, bien qu'également dépourvu de valeur définie puisqu'il apparaît sous lecture indéfinie (13d), il est visible en morphologie puisqu'il disparaît au locatif pour céder la place à la particule *an(n)-* (13f-h) :

CH

- (12) a. Wo! **Lafrans** ! Tè lègzil! VOCATIF
 oh France terre exil
 'Oh ! France ! Terre d'exil !'
- b. Gen de **Lafrans** : SORTAL
 avoir deux France
 'Il y a deux Frances....'
- c. **Lafrans** se yon bèl peyi. SUJET
 France COP un beau pays
 'La France (c')est un beau pays.'
- d. Mwen enmen **Lafrans.** COD
 1SG aimer France
 'J'aime la France.'
- e. Espion -an travay ba **Lafrans.** PREPOSITIONNEL
 espion -DET travailler pour France
 'L'espion travaille pour la France.'
- f. Li ø ø **Lafrans.** LOCATIF (STATIF)
 3SG COP LOC France
 'Il/elle est en France.'
- g. Li alé ø **Lafrans.** LOCATIF (BUT)
 3SG aller LOC France
 'Il/elle est allé(e) en France.'
- h. Li sòti ø **Lafrans.** LOCATIF (SOURCE)
 3SG sortir LOC France
 'Il/elle (re)vient de France.'

MQ

- (13) a. Wo! **Lafrans!** Tè lègzil!
oh France terre exil
'Oh ! France ! Terre d'exil !' VOCATIF
- b. Ni dé **Lafrans** :
avoir deux France
'Il y a deux Frances....' SORTAL
- c. **Lafrans** sé an bèl péyi.
(la)France COP un beau pays
'La France (c)'est un beau pays.' SUJET
- d. Man enmen **Lafrans.**
1SG aimer (la)France
'J'aime la France.' COD
- e. Espion -an ka travay ba **Lafrans.**
espion -DET IPF travailler pour (la)France
'L'espion travaille pour la France.' PREPOSITIONNEL
- f. I ø **an-Frans.**
3SG COP LOC-France
'Il/elle est en France.' LOCATIF (STATIF)
- g. I alé **an-Frans.**
3SG aller LOC-France
'Il/elle est allé(e) en France.' LOCATIF (BUT)
- h. I sòti **an-Frans.**
3SG sortir LOC-France
'Il/elle (re)vient de France.' LOCATIF (SOURCE)

Pour tous les autres noms de pays, nos consultants haïtiens valident une racine lexicale nue, sans élément initial issu de l'article français : "Il peut m'arriver d'écrire *Lèzetazini*. Toutefois, dans le cadre de mes cours, j'encourage à opter pour *Etazini*" (un enseignant de l'Université d'Etat d'Haïti, janvier 2015). Ce commentaire illustre bien l'instabilité des jugements haïtiens sur les formes de noms de pays : tout en mettant en avant une forme courte (*Etazini*), le collègue cité en mentionne aussi une "longue" (*Lèzetazini*), qui lui paraît parallèlement "disponible" — mais qu'en fin de compte il ne recommande pas. De même, cet autre Haïtien enseignant de CH valide dans un article publié *Mwen prale an Frans* 'Je vais en France' (Govain 2012), puis (pour la même interprétation) *Mwen prale Lafrans* en réponse à notre questionnaire.

Les contrastes entre les deux grammaires — particulée (MQ) et non particulée (CH) — sont détaillés dans le Tableau III, commenté plus loin. Aux 7 paradigmes morphologiques distingués pour les noms de pays MQ, la grammaire CH oppose un seul paradigme, non particulé, avec tous les noms :

échantillon de noms de pays (en français)	grammaire créole	VOCATIF	SORTAL	SUJET	COD	PRÉP	LOCATIF
1. Chine France Inde Suisse Suède Grèce	MQ	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	an -Frans ann -End
	CH	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend	Lafrans Lend
2. Sicile Bolivie Hongrie ⁸ Mauritanie	MQ	Sisil Ongri	Sisil Ongri	La -Sisil La -Ongri	La -Sisil La -Ongri	La -Sisil La -Ongri	an -Sisil an -Ongri
	CH	Sisil	Sisil	Sisil	Sisil	Sisil	Sisil
3. Espagne Iran Indonésie Afghanistan	MQ	Espàn Iran	Espàn Iran	L -espàn L -iran	L -espàn L -iran	L -espàn L -iran	ann -Espàn ann -Iran
	CH	Espay Iran	Espay Iran	Espay Iran	Espay Iran	Espay Iran	Espay Iran
4. Tchad Maroc Congo Tibet	MQ	Mawòk	Mawòk	Mawòk	Mawòk	Mawòk	o -Mawòk
	CH	Mawòk	Mawòk	Mawòk	Mawòk	Mawòk	Mawòk
5. Seychelles Comores	MQ	Séchèl	Séchèl	Lé -Séchèl	Lé -Séchèl	Lé -Séchèl	o -Séchèl
	CH	Sechèl	Sechèl	Sechèl	Sechèl	Sechèl	Sechèl
6. Etats-Unis Emirats Arabes Unis	MQ	Etazini		Léz -Etazini	Léz -Etazini	Léz -Etazini	oz -Etazini
	CH	Etazini	Etazini	Etazini	Etazini	Etazini	Etazini
7. Panama Pays-Bas Haïti Martinique Cuba Israël	MQ	Panama	Panama	Panama	Panama	Panama	Panama
	CH	Panama	Panama	Panama	Panama	Panama	Panama

Tableau III : Grammaires particulée (MQ) et non particulée (CH) des noms de pays

Dans la grammaire non particulée (CH), les noms de pays ont une seule forme invariante dans tous les contextes, le locatif non configurationnel ayant un marquage zéro. Dans la grammaire particulée (MQ), les noms de pays se répartissent en trois groupes :

(i) Ceux qui ont une initiale ou particule (*l(a)-* ou *lé(z)-*) en position argumentale non locative (Tableau III, lignes 1-2-3-5-6) ont aussi une particule locative, dont la forme est corrélable à celle de la particule (ou initiale) définie : (*la > an, l > ann, lé > o, léz > oz*).

(ii) Ceux qui présentent au locatif la particule *o-* sans particule définie correspondante (ligne 4) sont issus de noms français masculins singuliers sélectionnant le marqueur défini

⁸ Noter que le lexème *Ongri* s'aligne sur *Sisil* et conserve donc en MQ la consonne latente initiale correspondant au "h" aspiré en français.

syllabique *le* [lə] (ex. : (*le*) *Maroc*), dont la forme n'a pas survécu en MQ. Tous les noms de pays MQ issus de tels noms français ne suivent cependant pas le paradigme de la ligne 4 car la particule *o-* des noms de pays sélectionne par ailleurs uniquement des bases lexicales courtes (moins de 3 syllabes) : ainsi : *o-Tchad*, *o-Maròk*, mais **o-Panama*, **o-Péyiba*, **o-Vénézuéla* (les lexèmes de cette classe ont un locatif zéro).

(iii) Ceux qui sont dépourvus de particule dans tous les contextes (ligne 7) regroupent (a) les noms dont les étymons français ne prennent pas d'article (ex. *Israël*, *Cuba*, *Haïti*), et (b) les noms dont les étymons français prennent l'article *le* ou *les* [le] mais que leur gabarit syllabique trop long rend incompatibles en MQ avec la particule *o-* (ex. *Panama*, *Péyiba*, *Filipin*). Du fait de sa corrélation avec la particule locative *o-*, la particule *lé-* des noms de pays MQ (ligne 5) est elle aussi restreinte aux bases lexicales courtes (moins de 3 syllabes).

L'occurrence d'une particule définie à gauche des noms de pays est une propriété lexicale en MQ, et le choix de cette particule relève tantôt de la supplétion (*L-Espàn* vs. *Léz-Etazini*) et tantôt d'un conditionnement phonologique (*La-Sisil* vs. *L-Espàn*). L'occurrence de la particule locative *o-* avec les noms de pays sans particule définie est une propriété lexicale (*o-Maròk* 'au Maroc' vs. \emptyset *Kiba* 'à Cuba') contrainte aussi par la structure syllabique (*o-Mawòk* vs. **o-Panama*).⁹ L'alternance *an(n)/o(z)* pour la particule locative relève de la supplétion (*an-Sisil/o-Mawòk*), tandis que les alternances *an/ann* (lignes 2-3) et *o/oz* (lignes 5-6) sont conditionnées phonologiquement (*an-* et *o-* + Consonne, *ann-* et *oz-* + Voyelle).

L'objectif de cette étude est de comprendre comment la grammaire particulée des noms de pays a pu s'établir en MQ, et pourquoi une grammaire non particulée est préférée par les Haïtiens. La réponse que nous proposons est la suivante : les particules qui interviennent dans la grammaire des noms de pays en MQ sont toutes productivement exploitées en tant que morphèmes fonctionnels dans l'ensemble de ce créole ; en CH, en revanche, trois sur quatre des particules des noms de pays (*le(z)*, *an(n)*, *o(z)*) sont inattestées ou improductives en dehors des noms de pays, et apparaissent donc avec les noms concernés comme autant d'idiosyncrasies lexicales héritées du français. Le paradigme particulé des noms de pays est donc proprement intégré à la grammaire MQ, mais non à la grammaire CH.

Dans la section 4, nous passons en revue les particules de la grammaire MQ en dégagant pour chacune les contrastes entre les deux créoles. La section 5 récapitule nos résultats en évoquant la question du "prototype créole" soulevée par McWhorter (1998) et Bakker (2014).

4. Les particules de la grammaire particulée

Les quatre particules impliquées dans la grammaire particulée des noms de pays sont :

<i>l(a)</i> , <i>le(z)</i>	(particules définies)
<i>an(n)</i> , <i>o(z)</i>	(particules locatives)

⁹ Contrairement à la particule locative *o-* (et à la particule définie *lé-* qui lui est corrélée), les particules définies *l(a)-*, *léz-* et locatives *an(n)-*, *oz-* ne semblent pas contraintes par la structure syllabique puisqu'elles s'attachent aussi bien à des bases polysyllabiques (*la/an-Polinézi*, *l-/ann-Endonézi*, *léz/oz-Emira arab ini*) qu'à des bases courtes (*la/an-Sisil*, *l/ann-Irland*). Ce contraste demanderait à être expliqué.

4.1. La particule *l(a)*-

La consonne ou syllabe *l(a)*- qui apparaît à l'initiale de certains noms de pays créoles résulte historiquement de l'agglutination à la racine nominale de l'article défini singulier proclitique du français : *l(a)*, typiquement présent à gauche des noms de pays français dans une partie de leur distribution (cf. (2)). Ce même élément initial *l(a)* intervient par ailleurs en créole dans de nombreux substantifs — cf. Cervinka (1990), Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014) sur le martiniquais, Govain (2012) sur l'haïtien — où il est, selon les cas, soit toujours inclus dans la racine lexicale (ex. (14)), soit un élément préfixal dérivant une forme *l(a)-N* à partir d'une racine nue (*N*) (ex. (15), discutés plus loin).

MQ

- (14) a. Ni an nouvo **lajòl/lékòl** adan vil -la.
 avoir un(e) nouveau prison/école dans ville -DET
 'Il y a une nouvelle prison/école dans la ville.'
- b. * Ni an nouvo **jòl/ékòl** adan vil -la.
- c. Mari {ø/alé} ø **lajòl/lékòl**
 Marie COP/aller LOC prison/école
 'Marie est (allée) en prison/à l'école.'
- d. Mari enmen alé ø **sinéma**.
 Marie aimer aller LOC cinéma
 'Marie aime aller au cinéma.'

Dans cette première classe de cas, l'élément *l(a)* a perdu la valeur définie qu'il avait en français puisqu'il est obligatoirement présent dans tous les contextes, y compris sous lecture indéfinie — cf. (14a/b) : il est donc intégré à la racine lexicale. En MQ comme en CH, les noms de cette classe ont cependant la particularité de pouvoir s'employer nus en tant que noms d'individus fonctionnels, notamment en position locative comme en (14c), où le nom nu *lékòl/lajòl* associé à la morphologie locative zéro dénote contextuellement un type de lieu fonctionnel présupposé unique, à la manière d'un nom propre : 'en Prison', ce type unique de lieu où l'on enferme les délinquants ; 'à l'École', ce type unique de lieu où l'on instruit les enfants. L'exemple (14d) montre que ce patron combinatoire (locatif zéro + nom nu) n'est pas strictement réservé en MQ aux lexèmes à *l(a)* incorporé.

Une seconde classe de noms à *l(a)* initial met en regard une racine nominale nue dénotant un concept sortal — cf. (15a,b) — et la même racine lexicale préfixée par *l(a)*- dénotant un concept individuel (15c,d). L'initiale *l(a)*- a donc ici un statut morphémique et produit une sémantique "définie" :

MQ

- (15) a. Ni an nouvo {**plaj**/*laplaj} adan vil ta -a.
 avoir un(e) nouveau plage dans ville DEM -DET
 'Il y a une nouvelle plage dans cette ville.'

- b. Ni anpil **enjistis** adan péyi ta -a.
avoir beaucoup injustice dans pays DEM -DET
'Il y a beaucoup d'injustice(s) dans ce pays.'
- c. Mari { \emptyset /ka alé} \emptyset {**plaj/lapljaj*}.
Marie COP /IPF aller LOC la-plage
'Marie {est/va} à la plage.' [ce type de lieu dédié à certaines activités : bain, etc.]
- d. Adan péyi ta -a, sé **lenjistis** ki ka palé.
avoir un(e) DEM -DET COP injustice qui IPF parler
'Dans ce pays, c'est l'Injustice qui parle (= règne).'

L'existence de noms présentant une initiale *l(a)* historiquement issue de l'agglutination de l'article défini du français est également mentionnée dans la littérature sur l'haïtien, notamment par Joseph (1988) et Govain (2012). Joseph s'en tient à quelques exemples dénotant surtout des types de lieux — comme *lekòl* '(l')école', *lopital* '(l')hôpital', *labank* '(la) banque' — mais la recherche lexicale de Govain (2012) montre que l'inventaire des noms à initiale *l(a)* dans ce créole est nettement plus large et plus varié que ne le laissait entendre Joseph. Les exemples fournis par Govain indiquent qu'en CH comme en MQ, le *l(a)* "agglutiné" peut être soit intégré de façon constante à la racine lexicale (*lamen*/**men* 'main', *legliz*/**egliz* 'église', *lekòl*/**ekòl* 'école', *lopital*/**opital* 'hôpital', etc.), soit une particule préfixale dérivant un dénominateur d'un nom sortal (*polis* 'policier'/*lapolis* 'la Police', *balèn* '(une) baleine'/*labalèn* 'la Baleine [espèce]', *mòd* '(une) mode'/*lamòd* 'la Mode', etc.).

Quelle que soit leur forme morphologique (avec ou sans *l(a)* initial), l'interprétation *définie* des noms *nus* créoles relève de ce que Loebner (1985) appelle la "définitude sémantique" : ce sont des *dénominateurs* (anglais : *Names*) — (cf. Zribi-Hertz & Jean-Louis 2014) — qui identifient, à la manière des noms propres, des concepts individuels, c'est-à-dire des entités ou types d'entités présupposé(e)s singulier(e)s dans le Fonds Commun. Ainsi les noms nus *la-doulè* (16b) et *rimò* (16c), qui ont des morphologies différentes (le premier préfixé par *la-*, le second non préfixé) dénotent le même type de concept individuel dans les deux exemples MQ (16b) et (17b) — ils sont "sémantiquement définis", au sens de Loebner (ce que cherchent à rendre nos traductions françaises à initiale majuscule), contrairement aux noms nus de (16a) et (17a) qui ont une lecture sortale.

MQ

- (16) a. Ni dé doulè : doulè fizik épi doulè mantal.
avoir deux douleur douleur physique et douleur mental(e)
'Il y a deux douleurs : la douleur physique et la douleur mentale.'
- b. **La-doulè** pran 'y.
la-douleur prendre -3SG
'La Douleur l'a saisi(e).'
- (17) a. Ni dé rimò : rimò konsian épi rimò enkonsian.
avoir deux remords remords conscient et remords inconscient
'Il y a deux remords : le remords conscient et le remords inconscient.'

- b. **Rimò** pran 'y.
 (le)remords prendre -3SG
 'Le remords l'a saisi.'

[exemples (16) et (17) adaptés de Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014)]

L'initiale *l(a)* issue de l'agglutination de l'article défini du français est donc attestée tant en MQ qu'en CH, dont les deux lexiques contiennent parallèlement des formes à *l(a)* non morphémique et des formes à *l(a)* morphémique (préfixal). Pour les noms de pays, on constate que l'occurrence de l'initiale *l(a)* illustre un cas de figure différent dans chaque créole : en MQ, *l(a)* est activé dans les noms de pays en tant que préfixe défini (exemple : *Sisil* sortal vs. *La-sisil* défini) ; en CH, il n'intervient qu'avec une poignée de noms à structure syllabique légère (Tableau III, ligne 1) en tant que composante non morphémique de la racine lexicale.

4.2. La particule définie *lé(z)*-

La particule *lé(z)*- de certains noms de pays (MQ : *lé-Séché*, *léz-Etazini*) est identifiable en MQ, *mais pas en CH*, comme une variante liée d'un morphème déterminatif productif dans l'ensemble de la grammaire.

Le martiniquais a en effet développé un "déterminant collectif" — terme de Bernabé (1983), *lé*, mentionné aussi par Germain (1983, 50) et décrit plus en détail dans Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014), qui précède notamment des noms propres dénotant des groupes de personnes (cf. (18)) mais s'emploie aussi, productivement, à gauche d'un groupe nominal à tête substantivale explicite (19a) ou elliptique (19b) :

MQ

- (18) a. Chèchè -a fè an étid anlè **lé** Rigobè.
 chercheur -DET faire un(e) étude sur *lé* Rigobert
 'Le chercheur a fait une étude sur les Rigobert.'
 b. **Lé** Léopa sé an gwoup Senpiè.
lé Léopard COP un groupe Saint-Pierre
 'Les Léopards sont/c'est un groupe de Saint-Pierre.'

MQ

- (19) a. \emptyset sinéma, **lé** dézièm wòl ka genyen mwens lajan.
 LOC cinéma *lé* deuxième rôle IPF gagner moins argent
 'Au cinéma, les seconds rôles gagnent moins d'argent.'
 b. [Discussion sur les poneys_z]
 An pwensip, **lé** gran \emptyset_z mwen rapid.
 en principe *lé* grand (poney) moins rapide
 'En général, les grands \emptyset_z sont moins rapides.'

[exemples adaptés de Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014)]

Bien qu'historiquement relié à l'article défini pluriel *les* du français, l'élément *lé* s'est grammaticalisé en MQ comme un nouveau morphème fonctionnel sans équivalent en français.

Le déterminant *lé* se caractérise par sa sémantique définie mais non spécifique. Il marque la "définitude sémantique", au sens de Loebner (1985), plurielle mais "collective" : *lé N* dénote un groupe d'entités présupposé unique dans le Fonds Commun et dont les composants atomiques ne sont pas accessibles à l'interprétation.

La sémantique définie de *lé N* est révélée par le contraste interprétatif entre (20a) et (20b) :

MQ

- (20) a. An défilé -a, té ni ponpié épi majorèt.
 dans défilé -DET ANT avoir pompier et majorette
 'Dans le défilé, il y avait des pompiers et des majorettes.'
 (une quantité non précisée d'entités appartenant aux espèces sortales 'pompier' et 'majorette')
- b. An défilé -a, té ni lé ponpié épi lé majorèt.
 dans défilé -DET ANT avoir lé pompier et lé majorette
 'Dans le défilé, il y avait les Pompiers et les Majorettes.'
 (ces deux catégories collectives 'Les Pompiers' et 'Les Majorettes', présupposées uniques dans toute communauté, et qu'on s'attend à voir représentées dans un défilé)

La sémantique plurielle de *lé N* est révélée par la reprise pronominale par *yo* :

MQ

- (21) Lé Rigòbèz pa sav ki yo_z ka pòté jenn ta -a.
lé Rigobert NEG savoir que 3PL IPF porter gène DEM -DET
 'Les Rigobert_z ne savent pas qu'ils_z portent ce gène.'

La sémantique antispécifique (la "définitude sémantique") de *lé N* est illustrée par les exemples (22) : en (22a), *lé Ponpié* dénote un groupe d'individus présent dans toute collectivité (la Brigade des Pompiers), identifié en référence au Fonds Commun, en amont de l'événement dénoté ; en (22b/c), le contexte nous oblige en revanche à lier l'identification du référent "pompiers" à l'événement relaté, qui est spatiotemporellement ancré puisque aspectuellement accompli : *lé N* est donc exclu en (22b) :

MQ

- (22) a. An défilé -a té ni lé Ponpié épi *lé Majorèt* [= (20b)]
 b. *Lé Ponpié ja tiré nich mouchamièl-la an fétay kay-la
 c. Sé ponpié-a ja tiré nich mouchamièl-la an fétay kay-la
 PL pompier-DET déjà ôter nid abeille-DET LOC toit maison-DET
 'Les pompiers ont déjà retiré le nid d'abeilles du toit de la maison.'

La sémantique collective de *lé N* est illustrée par son incompatibilité avec toute forme forçant une lecture distributive du prédicat, telle que *ant yo* en (23) :

MQ

- (23) a. **Lé lengwis pa ka antann ant yo.*
lé linguiste NEG IPF entendre entre 3PL
b. *Sé lengwis-la pa ka antann ant yo.*
PL linguiste-DET NEG IPF entendre entre 3PL
'Les linguistes ne s'entendent pas entre eux.'

Ces propriétés sémantiques sont partagées par les noms de pays porteurs de la particule *lé(z)-* :
Lé(z)- est restreint à une interprétation définie :

MQ

- (24) a. *Prézidan améritjen-an lé¹⁰ an Etazini fò.*
président américain-DET vouloir un Etazini fort
'Le président américain veut des Etats-Unis forts.'
b. *Prézidan améritjen-an lé léz-Etazini fò.*
président américain-DET vouloir léz-Etazini fort
'Le président américain veut que les Etats-Unis soient forts.'

Lé(z)-N est sémantiquement pluriel (25a) mais collectif (25b) :

MQ

- (25) a. ***Léz-Etazini_z ka kwé ki yo_z pi fò ki tout moun.***
léz-Etazini IPF croire que 3PL plus fort que tout monde
'Les Etats Unis_z croient qu'ils_z sont plus forts que tout le monde.'
b. ****Léz-Etazini_z pa ka antann ant yo_z.***
léz-Etazini NEG IPF croire 3PL
Lit. 'Les Etats Unis ne s'entendent pas entre eux.'¹¹

La particule *lé(z)* des noms de pays se distingue seulement du déterminant *lé* décrit plus haut par sa morphologie liée révélée par le sandhi : *lé+Consonne* (26b), *lèz+Voyelle* (27b) :

MQ

¹⁰ En MQ, le verbe signifiant 'vouloir' (*lé*) se trouve être homonyme de la variante libre du morphème défini collectif.

¹¹ Un relecteur d'une version antérieure de cet article souligne le caractère "absurde" de l'interprétation distributive en (25b). Cette absurdité (déviance sémantique) est exactement ce qu'exprime l'astérisque : tout comme *les Etats-Unis* en français, *léz-Etazini* en MQ est construit sémantiquement comme une entité singulière (un pays compact), en dépit du marqueur *léz* dont le trait pluriel (révélé par (25a)) est étymologiquement motivé par la pluralité interne du référent (fédération de 50 états). La contrainte associée à *léz* en (25b) avec un nom propre (*léz-Etazini*) est la même que celle associée à *lé* en (23a) avec un substantif (*lé lengwis* 'les linguistes'), et révèle la sémantique "collective", donc anti-distributive, caractéristique de cet élément.

- (26) a. Wo! **Séchèl** ! Tè lègzil!
 oh Seychelles terre exil
 'Oh ! Seychelles ! Terre d'exil !'
 b. **Lé-Séchèl** sé an bèl péyi.
 lé-Seychelles COP un beau pays
 'Les Seychelles sont/c'est un beau pays.'
- (27) a. Wo! **Etazini** ! Tè lègzil!
 oh Etats Unis terre exil
 'Oh ! Etats Unis ! Terre d'exil !'
 b. **Léz-Etazini** sé an bèl péyi.
 léz-Etats Unis COP un beau pays
 'Les Etats Unis sont/c'est un beau pays.'

En dehors des noms de pays, le déterminant défini collectif *lé* ne présente pas la liaison dans la grammaire MQ que nous décrivons¹² et se comporte donc comme un morphème libre — aussi bien avec les noms communs (28a) qu'avec les noms propres de personnes (28b) :

MQ

- (28) a. Zòt, {**lé**/*léz} étidyan, zòt té pou konprann.
 2PL *lé* étudiant 2PL ANT MOD comprendre
 'Vous, les Etudiants, vous auriez dû comprendre.'
 b. {**Lé**/*léz} {Alfonsin/Izangren} ponpié dépi nani-nanan.
 2PL Alphonsine/Ysengrin pompier depuis la.nuit.des.temps
 'Les {Alphonsine/Ysengrin} sont pompiers depuis la nuit des temps.'

Sur la base des propriétés distributionnelles et sémantiques communes (cf. (20-23) vs. (24-25)), nous concluons que la particule *lé(z)*- des noms de pays peut s'analyser en MQ comme une variante liée du déterminant défini collectif *lé*, qui s'est développé en MQ mais non en CH.

4.3. La particule locative *an(n)*-

L'élément fonctionnel *an* qui marque le locatif non configurationnel avec certains noms de pays dans la grammaire particulée a une distribution différente en MQ et en CH. Chez nos consultants haïtiens, *an* n'apparaît que dans des combinaisons lexicales historiquement dérivables du français *en N*, où sa graphie officielle est uniformément *an* quoique sa prononciation présente partout la même allomorphie qu'en français : [ã]/—Consonne ; [ãn]/—Voyelle. Chez nos consultants martiniquais, le morphème *an* peut aussi être mis en regard du français *en N* dans certains contextes, mais n'y présente pas toujours l'allomorphie (liaison)

¹² Un relecteur anonyme signale qu'un de ses propres consultants martiniquais valide la liaison dans les cas du type (28). Mais conformément à notre projet (cf. section 3), nous nous limitons ici à décrire une seule grammaire MQ — où les exemples (28) sont réalisés sans liaison.

qui est systématique en français ; par ailleurs, *an* apparaît aussi en MQ en tant que morphème libre dans des contextes où il ne correspond pas (ou plus) à *en* en français.¹³

Le tableau (IV) met d'abord en regard nos données MQ et CH pour un ensemble de contextes correspondant à *en N* en français moderne. Comme son étymon français *en*, l'élément *an* apparaît en créole comme un marqueur général d'obliquité plutôt que comme strictement locatif, puisqu'il signale aussi, notamment, l'instrumental.¹⁴ On constate dans le tableau (IV) que la liaison de *an* tend à être instable ou absente en MQ, alors qu'elle est systématique en CH, et que seul un sous-ensemble des occurrences de *an* recensées en MQ ont une contrepartie *an* en CH. Dans les autres cas, on trouve en CH soit une tournure différente (sans marqueur fonctionnel), soit la préposition *nan* en regard de MQ *an*.¹⁵ Dans nos exemples MQ, l'élément *an* ou *ann-* est transcrit tel qu'il est prononcé, *an(n-)* quand deux prononciations sont parallèlement validées — les parenthèses indiquant l'optionnalité. En CH, les conventions en usage imposent une seule graphie *an* quelle que soit la prononciation. La validation de la forme liée en MQ semble sensible à la fréquence lexicale : ainsi la liaison est jugée "possible" (bien que non obligatoire) par nos consultants dans *tjüyè ann-arjan* 'cuiller en argent', mais "très française" (donc écartée) avec des noms de matière plus rares, par ex. : *?*kolié ann-ivwa/?*ann-agat* "collier en ivoire/agate". De même, la liaison est jugée possible avec des noms de langues courants (*an(n-)arab/espaniòl*) mais "très française" avec des noms de langues plus recherchés (*an ourdou/?*ann-ourdou*). Nous supposons que la liaison de *an* est favorisée en MQ par l'interférence du français, et que cette interférence est d'autant plus forte que la combinaison de mots est fréquemment attestée en français — les idiomes incarnant un cas d'interférence maximale (un emprunt non restructuré au français). En MQ, l'élément fonctionnel *an* est présent en tant que particule liée dans certaines combinaisons idiomatiques, mais il a aussi connu un développement propre en tant que morphème libre. En CH en revanche, la liaison systématique de *an*, associée au caractère fortement idiomatique de toutes les expressions dans lesquelles cet élément intervient, suggère l'importation en bloc (phonologie incluse) d'expressions françaises complexes de la forme *en N*.

type d'emploi	morpho MQ	exemples MQ	morpho CH	exemples CH
Matière	[ã(n)]/-V	I enmen tjüiyè <i>an(n-)</i> arjan. 'Il aime les cuillères en argent.'	[ãñ]/—V	Li renmen kiyè <i>an</i> anjan.
	[ã]/—V	I enmen kolié <i>an</i> ivwa/agat. 'Elle aime les colliers en ivoire/ agate.'		Li renmen kolye an ivwa/agat.
	[ã]/—C	I enmen zasièt <i>an</i> powselèn..	[ã]/—C	Li renmen kay <i>an</i>

¹³ On trouve divers exemples de *an* dans l'atlas antillais de Le Dû & Brun-Trigaud (2013, cartes 642 à 646).

¹⁴ Cette observation est en phase avec la théorie de Franco et Manzini (2018) qui cherche à dériver les valeurs spécifiques (par exemple locatives ou instrumentales) de divers relateurs fonctionnels apparemment polysémiques d'une valeur *oblique* plus abstraite.

¹⁵ Les exemples créoles du Tableau IV ne sont traduits qu'une seule fois quand les exemples MQ et CH sont synonymes.

		'Il aime les assiettes en porcelaine.'		wòch. 'Il aime les maisons en pierre.'
Couleur	[ã]/—V	I penn atè-a <i>an</i> owanj/akajou /endigo. 'Il a peint le sol en orange/acajou/indigo.'	—	Li pentiré atè a koulè akajou/owanj/endigo. ¹⁶
	[ã]/—C	I penn atè-a <i>an</i> wouj. 'Il a peint le sol en rouge.'	[ã]/—C	Li pentire atè a <i>an</i> wouj.
Vêtement	[ã]/—V	I toujou <i>an</i> inifòm. 'Elle est toujours en uniforme.'	[ãn]/—V	Li toujou <i>an</i> inifòm.
	[ã]/—C	I toujou <i>an</i> pantalon. 'Elle est toujours en pantalon.'	[ã]/—C	Li toujou <i>an</i> pantalon.
Etat résultant	[ã]/—V	I kay transfòmé prens-lan <i>an</i> eskaago/éléfan/aaticho/otrich 'Elle transformera le prince en escargot/éléphant/artichaut/ autruche.'	—	Li pral fè prens lan tounen
	[ã]/—C	I kay transfòmé prens-lan <i>an</i> krapolad/zagriyen. 'Elle transformera le prince en crapaud/araignée.'		yon aticho/otrich/elefan.
Mois	[ãn]/—V	I kay fè travay ta-a <i>ann</i> -avril. 'Il fera ce travail en avril.'	[ãn]/—V	Li pral fè travay sa a <i>an</i> avril.
	[ã]/—C	I kay fè travay ta-a <i>an</i> -janvié.. 'Il fera ce travail en janvier.'	[ã]/—C	Li pral fè travay sa a <i>an</i> janvyé.
Année	[ã]/—C	I vini <i>an</i> 2014. 'Il est venu en 2014.'	[ã]/—C	Li vini <i>an</i> 2014.
			<i>nan</i> <i>anne</i> + numéro	Li vini <i>nan</i> anne 2014.
Saison	[ãn]/—V	I kay fè travay-la <i>ann</i> -ivè. 'Il fera le travail en hiver.'	[ãn]/—V	Li pral fè travay la <i>an</i> ivè.
	[o]/—C	I kay fè travay ta-a <i>o</i> -prentan. 'Il fera ce travail au printemps.'	<i>nan</i> /—C	Li pral fè travay sa a <i>nan</i> prentan.
Moyen de transport	[ã]/—V	I vini <i>an</i> avion/élikoptè.. 'Il est venu en avion/hélicoptère.'	<i>nan</i>	I vini <i>nan</i> avyon.
	[ã]/—C	I vini <i>an</i> tren. 'Il est venu en train.'		Li vini <i>nan</i> tren.
	[ã]/—V	I fè travay-la <i>an</i> inè di tan.		Li fè travay la <i>nan</i> inè.

¹⁶ Pour nos consultants CH, seuls les termes de couleur lexicalisés s'emploient directement comme prédicats : *nwa*, *blan*, *ble*, *wouj*, *vè*, *jòn*, *gri*, *woz*... Les termes de couleur métaphoriques se construisent comme des modificateurs sur le nom *koulè* (*koulè owanj*, *koulè akajou*, etc.).

Mesure temporelle		'Elle a fait le travail en 1h.'	<i>nan</i>	Li fè travay la <i>nan</i> dezè.
	[ã]/—C	I fè travay-la <i>an</i> dezè di tan. 'Elle a fait le travail en 2h.'		
Lieu fonctionnel	[ãn]/—V	I <i>ann-</i> egzil. 'Il est en exil.'	<i>nan</i>	Li <i>nan</i> egzil. Li <i>nan</i> {lanmè/pansyon/vwayaj}.
	[ã]/—C	I <i>an</i> {lanmè/ pansion/vwèyaj}. 'Il est en mer/pension/voyage.'		
Langue	[ãn(n)]/-V	I li tèks-la <i>an(n-)</i> arab/espanyòl/anglé. 'Il a lu le texte en arabe/ espagnol.'	[ãn]/—V	Li li tèks la <i>an</i> arab/ espanyòl/anglè/ourdou.
	[ã]/—V	I li tèks-la <i>an</i> ourdou. 'Il a lu le texte en ourdou.'		
	[ã]/-C	I li tèks-la <i>an</i> fransé/chinwa. 'Il a lu le texte en français/ chinois.'	[ã]/—C	

Tableau IV : Contreparties MQ et CH de *en N* en français

L'élément *an* apparaît par ailleurs en MQ (mais non en CH) dans des formations proprement créoles où il peut être suivi d'un nom nu (30a-d) mais aussi d'un syntagme nominal déterminé, comme en (30e), où il n'est jamais lié et correspond plutôt au français *dans* qu'au français *en* :

MQ	CH	F
(30) a. I ø an driv. 3SG COP <i>an driv</i>	(31) a. Li ap flannen. 3SG IPF flâner	'Il est en balade.'
b. I ø an travay. 3SG COP <i>an travail</i>	b. Li ø nan travay. 3SG COP <i>nan travail</i>	'Il est au travail.'
c. I ø an krab. 3SG COP <i>an crabe</i>	c. Li ø nan krab. 3SG COP <i>nan crabe</i>	'Il est au crabe.' (à la pêche au crabe)
d. I ø an lari. 3SG COP <i>an rue</i>	d. Li ø nan lari. 3SG COP nan rue	'Il est à la rue.'
e. I vini an avion ta-a. [ãavjõtaa]	e. I vini nan avyon sa a.	'Il est venu dans cet avion.'

L'élément fonctionnel *an* n'apparaît donc en CH qu'en tant que morphème lié, dans un ensemble restreint de combinaisons lexicales héritées du français *en N*, où sa prononciation présente partout la même allomorphie qu'en français ([ã]/—C ; [ãn]/—V). En MQ, en revanche, *an* s'est développé comme un morphème fonctionnel proprement créole, comme en

témoignent sa prononciation non liée (en rupture avec le français *en*), sa combinaison avec des créations lexicales créoles (30a), et son occurrence dans des contextes où il ne correspond pas au français *en* — mais, notamment, au français *dans*, comme en (30e).

Nous concluons que la particule *an(n)-* qui apparaît à gauche de certains noms de pays dans le paradigme particulé du Tableau II est identifiée en MQ comme la variante liée d'une préposition *an* ayant une productivité générale, mais en CH comme une particule lexicale idiomatique héritée du français, dépourvue de statut grammatical propre dans la grammaire créole.

4.4. La particule locative *o(z)-*

En MQ, le morphème fonctionnel *o(z)-* intervient non seulement comme particule locative à gauche de certains noms de pays (cf. Tableau III), mais aussi à gauche de divers dénominateurs, avec une lecture locative (Tableau V : a-i) ou instrumentale (Tableau V : j-k).¹⁷ *O(z)-* n'apparaît pas en CH dans les contextes équivalents :

	MQ	CH	F
a.	I kay fè travay ta-a o -prentan.	Li pral fè travay sa a nan prentan.	Il fera ce travail au printemps.
b.	I (alé) o -biro/ o -téat/ o -lisé	Li (ale) nan biwo/ nan teat/ nan lise.	Il est (allé) au bureau/théâtre/lycée.
c.	I (alé) o -violon/ o -piano/ o -fout/ o -jido/ o -violonsèl/etc. ¹⁸	Li (ale) nan vyolon/ nan pyano/ nan foutbòl/ nan jido/ nan vyolonsèl/etc.	Il est (allé) au violon/piano/foot/judo/violoncelle .
d.	I (alé) o -doktè/ o -dantis/ o -kiné/ o -kwafè/etc.	Li (ale) kay doktè/dantis/kine/kwafè/etc.	Il est (allé) au docteur/dentiste/kiné/ etc.
e.	I (alé) o -Pirgatwa/ o -Paradi.	Li (ale) nan Pigatwa/ nan Paradi.	Il est (allé) au Purgatoire/au Paradis.
f.	Pòl o -piano, Mòris o -perku.	Pòl sou pyano (a), Moris sou gong (nan).	(dans un orchestre) Paul est au piano, Maurice est aux percus.
g.	I ka travay oz -Antikité. ¹⁹	Li ap travay nan Antikite..	(dans un musée) Il travaille aux Antiquités.
h.	Siparis té oz -oubliyèt an	Siparis te nan prizon nan anne	Cyparis était aux oubliettes en

¹⁷ *O* est mentionné brièvement en tant que préposition locative dans l'atlas antillais de Le Dû et Brun-Trigaud (2013 : carte 642).

¹⁸ La contrainte de gabarit syllabique observée plus haut (section 3, Tableau III) pour la particule *o-* des noms de pays semble propre à cette classe de lexèmes puisque *o-* est combiné ici avec des lexèmes polysyllabiques (*o-violonsèl*, *o-Pirgatwa*, *o-Paradi*). Un contraste en attente d'explication.

¹⁹ Le découpage *oz-Antikité* (plutôt que : **o-Zantikité*) est justifié par la forme de l'emploi sortal, par exemple :

(i) Ni dé {Antikité/*Zantikité} adan mizé ta-a : Antikité grèk, Antikité womèn.
avoir deux Antiquité(s) dans musée DEM-DET : Antiquité(s) grecque(s), Antiquité(s) romaine(s)

'Il y a deux Antiquités [= sections "Antiquités"] dans ce musée : Antiquités grecques, Antiquités romaines.'

	1902.(v. note 23)	1902.	1902.
i.	Sé tianmay-la (alé) o -skwar/ o -pak.	Ti moun yo (ale) nan pak.	Les enfants sont (allés) au square/au parc.
j.	I désiné piramid ta-a o -kréyon/ o -penso.	Li desine piramid sa a ak kreyon/ ak penso.	Il a dessiné cette pyramide au crayon/au pinceau.
k.	Man kay fè an sòs o -pwav/ o -persi/ o -sitron.	Mwen pral fè yon sòs ak pwav/ ak pèsi/ ak sitwon.	Je ferai une sauce au poivre/au persil/au citron.

Tableau V : Le marqueur d'oblicité $o(z)$ - : échantillon comparatif CM/CH

Toutes les formes CM du type $o(z)+N$ que nous avons relevées font écho à une forme française orthographiée $au(x)+N$, où $au(x)$ est prononcé [o] ou [oz]. Toutefois l'inverse n'est pas vérifié — toute forme française orthographiée $au(x)+N$ n'a pas de contrepartie $o(z)+N$ en MQ, comme l'attestent les exemples suivants :

- (32) a. Tous les jours il va **au** travail/crabe. F
 b. Toulé jou i kay {***o/an**} travay/krab. MQ
- (33) a. Tous les jours il va **au** cinéma/restaurant. F
 b. Toulé jou i kay {***o/ø**} sinéma/restoran. MQ

D'autre part, les suites $au(x) N$ du français ne sont pas restreintes aux valeurs locative et instrumentale, contrairement à $o(z)+N$ en MQ :

- (34) a. Il faut téléphoner **au** théâtre/cinéma. F
 b. Fòk téléphné (***o/ø**) téat-la/sinéma-a. MQ
- (35) a. Il a envoyé une lettre **au** théâtre. F
 b. I vréyé an lèt {***o/ba**} téat-la/sinéma-a. MQ

En MQ, les séquences $o(z)+N$ sont des dénominateurs spatiaux, strictement antispécifiques (ils dénotent des concepts spatiaux individuels, des types de lieux présumés uniques dans le Fonds Commun et non par ancrage au contexte), alors que les suites $au(x) N$ du français sont a priori compatibles avec une lecture spécifique — produite par exemple au moyen d'une relative restrictive (36a/b). Pour une lecture spécifique, il faut recourir en MQ à un marqueur locatif autre que $o(z)$ -, par exemple an ou $adan$, comme en (36c) :

- (36) a. Il va souvent au théâtre (que vous connaissez). F
 b. I kay souvan o-téat (***-la** (ou konnèt **-la**)). MQ
 3SG IPF-aller souvent au théâtre -DET 2SG connaître-DET
 'Il va souvent au théâtre (***que** vous connaissez).'
- c. I kay souvan (**ad**)*an* téat-la (ou konnèt **-la**). MQ
 3SG IPF-aller souvent dans théâtre-DET 2SG connaître-DET

'Il va souvent au/dans le théâtre que vous connaissez.'

Ces propriétés de $o(z)$ -+ N nous conduisent à conclure que $o(z)$ - s'est développé en MQ comme un morphème fonctionnel proprement créole, participant d'une grammaire du nom où certains dénominateurs sont distingués par la morphologie. L'occurrence de $o(z)$ - à gauche de certains noms de pays sous lecture locative est donc en cohérence avec les propriétés générales de cet élément, marqueur d'oblicité réservé aux dénominateurs.

La particule $o(z)$ - n'a en revanche pas été intégrée à la grammaire CH, comme le montre le Tableau V. Son absence dans la grammaire non particulée des noms de pays est donc en cohérence avec cette propriété : $o(z)$ - à gauche de certains noms de pays serait en CH une simple idiosyncrasie lexicale héritée du français, concernant aléatoirement une poignée de noms propres, sans écho dans le reste de la grammaire.

5. Conclusions

En MQ toutes les particules fonctionnelles qui interviennent à gauche des noms de pays — $l(a)$, $lé(z)$, $an(n)$, $o(z)$ (v. Tableau III) — sont des morphèmes fonctionnels productifs dans l'ensemble de la grammaire du nom, qui ont développé des propriétés indépendantes de celles de leurs étymons français. Tel n'est pas le cas en CH, où les éléments *le*, *o* et *an* ne se sont pas grammaticalisés en tant que marqueurs proprement créoles de définitude ou d'oblicité. Ce contraste éclaire le fait que la grammaire particulée des noms de pays soit validée par tous nos consultants martiniquais, mais ne le soit pas, en tant que paradigme, par nos consultants haïtiens. Ces derniers reconnaissent et interprètent les formes particulées des noms de pays — qui font écho à des formes attestées en français — mais ne se les approprient pas en "bon créole", où ils préfèrent, intuitivement, la grammaire non particulée. Celle-ci est en effet, d'un point de vue logique, la plus cohérente et la plus économique pour CH, puisqu'elle élimine du lexique des noms de pays trois particules héritées du français mais dépourvues de productivité grammaticale en créole. Contrastivement, les formes particulées des noms de pays sont validées en MQ en tant que paradigme cohérent exploitant régulièrement des éléments fonctionnels trouvant une justification dans l'ensemble de la grammaire.

Dans cette optique, le paradigme particulé des noms de pays qui s'est développé en MQ n'est ni plus ni moins "prototypiquement créole" que le paradigme non particulé CH : chacune de ces deux grammaires résulte d'une recombinaison de traits, cf. Aboh (2009, 2015), Mufwene (2001, 2008, 2009) optimalement cohérente et économique : intégration des particules à une grammaire créole autonome (MQ), élimination de particules inintégrables à la grammaire créole (CH). Nos résultats descriptifs mettent par ailleurs en doute l'idée d'une "simplicité" morphologique propre aux langues créoles, mise en avant par certains auteurs — par exemple McWhorter (2001) et Bakker (2014) : la morphologie MQ des noms de pays n'est en aucune façon "plus simple" ou "plus pauvre" que celle du français — elle est simplement différente quant à sa logique interne ; et les grammaires MQ et CH des noms de pays ne doivent pas se comparer en termes de "complexité" mais plutôt en termes d'économie et de cohérence : elles visent l'une comme l'autre une économie et une cohérence maximales, et atteignent à égalité cet objectif par deux voies séparées.

Références

- Aboh, Enoch (2009) « Competition and selection: That's all! », in Aboh, Enoch & Smith, Norval (éds.) *Complex processes in new languages*, Amsterdam: John Benjamins, p. 317-344.
- Aboh, Enoch (2016) « Creole distinctiveness: a dead end », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, vol. 31-2, p. 400-418.
- Aboh, Enoch (2015) *The emergence of hybrid grammars*, Cambridge UK: Cambridge University Press.
- Aboh, Enoch; & Smith, Norval (2009) *Complex processes in new languages*, Amsterdam: John Benjamins.
- Bakker, Peter (2014) « Creolistics: back to square one? », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, vol. 29-1, p. 177-194.
- Bardury, Daniel (2014) *Préposition et cognition en créole martiniquais*, thèse de doctorat, UAG, <<http://www.theses.fr/2014AGUY0736>>
- Bernabé, Jean (1977) « Ecrire le créole. Première partie : écriture et phonétique », *Mofwaz*, vol. 1, p. 11-29, Fort-de-France : GEREC.
- Bernabé, Jean (1983) *Fondal-natal*, Paris : L'Harmattan.
- Bernabé, Jean (1987) *Grammaire créole. Fondas Kréyol-la*, Paris : L'Harmattan.
- Bernabé, Jean, 2003, *Précis de syntaxe créole*, Matoury (Guyane Française) : Ibis Rouge Editions.
- Bernabé, Jean & Colot, Serge (2010) *Phonographématique créole*, <<http://www.uoh.fr/front/notice?id=636f73f9-6712-4279-9dd1-bdd2f24e0232>>
- Cervinka, Bernadette (1990) « Quelques remarques à propos du morphème *la-* dans les couples *tè/latè*, *lin/lalin*, *mizè/lanmizè*, etc. (créole martiniquais) », Mémoire de Master, Université de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, publié dans *Espace créole* 9. <<http://www.potomitan.info/travaux/espacecreole/morpheme.htm>>
- Chomsky, Noam (2002) *On Nature and Language*, Cambridge, UK: Cambridge University Press. Traduction française 2011 par Valérie Aucouturier, *Sur la nature et le langage*, Marseille : Agone (collection 'Bancs d'essai').
- DeGraff, Michel (2001) « Morphology in Creole genesis: Linguistics and ideology », in Kenstowicz, Michael (éd.) *Ken Hale: a life in language*, Cambridge USA: MIT Press, p. 53-121.
- DeGraff, Michel (2003) « Against creole exceptionalism », *Language*, vol. 79, p. 391-410.
- DeGraff, Michel (2007) « Haitian Creole », in Holm, John & Patrick, Peter (éds.) *Comparative creole syntax: parallel outline of 18 creole grammars*, Londres : Battlebridge, p. 101-126.
- Fábregas, Antonio (2007) « The Exhaustive Lexicalisation Principle », *NORDLYD*, vol. 34-2 <<http://septentrio.uit.no/index.php/nordlyd/article/view/110>>
- Fattier, Dominique (1998) *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, thèse de doctorat d'Etat, Lille : ANRT (collection 'thèses à la carte'), <<https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/labo-ldi/publications/these-creole.html>>

- Franco, Ludovico & Manzini, Maria Rita (2018, non publié) « Locative Ps as general relators: Location, direction, DOM in Romance », Université degli Studi di Firenze.
- Germain, Robert (1983) *Grammaire créole*, Paris : L'Harmattan.
- Govain, Renauld (2012) « Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien : aspects syntaxiques et lexico-sémantiques », *Voix plurielles*, vol. 9-2, p. 25-35.
- Joseph, Frantz (1988) *La détermination nominale en créole haïtien*, thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Le Dû, Jean & Brun-Trigaud, Guylaine (2011) *Atlas linguistique des Petites Antilles*, volume 1, Paris : éditions du CTHS.
- Le Dû, Jean & Brun-Trigaud, Guylaine (2013) *Atlas linguistique des Petites Antilles*, volume 2. Paris : éditions du CTHS.
- Loebner, Sebastian (1985) « Definites », *Journal of Semantics*, vol. 4, p. 279–326.
- McWhorter, John (1998) « Identifying the creole prototype: vindicating a typological class », *Language*, vol. 74, p. 788-818.
- McWhorter, John (2001) « The world's simplest grammars are creole grammars », *Linguistic Typology*, vol. 5, p. 125-165.
- Michaelis, Susanne Maria, Maurer, Philippe, Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds.) (2013) *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*. Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <<http://apics-online.info>, Accessed on 2017-02-17>
- Miller, Philip, Pullum, Geoffrey & Zwicky, Arnold (1997) « The Principle of Phonology-Free Syntax », *Journal of Linguistics*, vol. 33.1, p. 67-91.
- Mufwene, Salikoko (2001) *The ecology of language evolution*, Cambridge UK : Cambridge University Press.
- Mufwene, Salikoko (2008) *Language evolution: contact, competition and change*, Londres : Continuum.
- Mufwene, Salikoko (2009) « Restructuring, hybridization, and complexity in language evolution », in Aboh, Enoch & Smith, Norval (éds.) *Complex processes in new languages*, Amsterdam : John Benjamins, p. 367-400.
- Vandeloise, Claude (1986) *L'espace en français*, Paris : Seuil.
- Wikipédia, Pays du monde <https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_du_monde>
- Zribi-Hertz, Anne & Jean-Louis, Loïc (2014) « From Noun to Name: on definiteness marking in Modern Martinikè », in Cabredo Hofherr, Patricia & Zribi-Hertz, Anne (éds.) *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference*, Leiden : Brill, p. 269-315.
- Zribi-Hertz, Anne & Jean-Louis, Loïc (2018) « General Locative Marking in Martinican Creole (*Matinitjè*) a Case Study in Grammatical Economy », *Quaderni di Linguistica e Studi Orientali*, vol. 4, p. 151-176, Università degli Studi (Firenze).
- Zribi-Hertz, Anne & Jean-Louis, Loïc (sous presse) « La graphie créole à l'épreuve de la grammaire : plaider pour un marquage graphique de l'attachement morphologique non lexical dans les créoles français des Antilles », *Faits de langues*, vol. 49, p. 183-202.

Pour citer cet article

Référence électronique

Zribi-Hertz, Anne & Jean-Louis, Loïc, « Les grammaires des noms de pays en martiniquais et en haïtien et la question du "prototype créole" », *Études Créoles* – Vol. XXXV n° 1 & 2 - 2017 [En ligne], consulté le - URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/zribi-hertz.pdf